

**LAFARGE, SFR, STERIA...  
LE RETOUR DES GRANDS DEALS**



**Quel avenir pour l'UDI  
après le retrait de Borloo ?**



**LA CINÉMATHEQUE  
HONORE SON PÈRE**

CAHIER ÉCO

FRANCE - LIRE PAGE 9

CULTURE - LIRE PAGE 12

Mardi 8 avril 2014 - 70<sup>e</sup> année - N° 21530 - 2 € - France métropolitaine - www.lemonde.fr

## Ukraine L'Europe redoute une nouvelle « guerre du gaz »

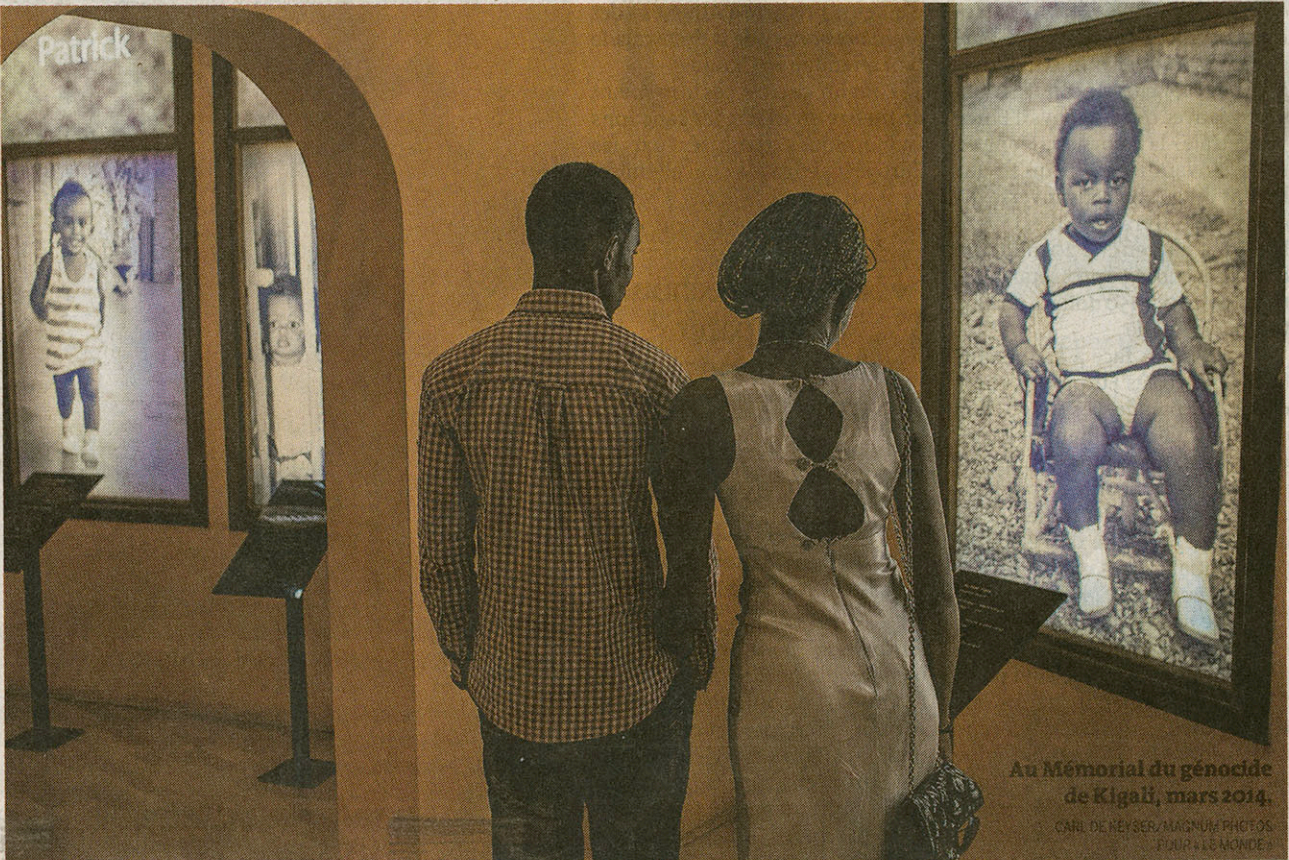
- Kiev subit une hausse brutale des prix russes
- L'UE prépare des approvisionnements en urgence

**Moscou, Athènes**  
Envoyés spéciaux

La menace d'une nouvelle guerre du gaz se dessine pour l'Ukraine et l'Union européenne. Après les précédents de 2006 et 2009, Gazprom, considéré comme un puissant outil de la politique étrangère russe, exerce une forte pression sur les nouvelles autorités de Kiev. Les tarifs préférentiels sont annulés et le paiement des dettes requis. Divisés sur la stratégie à adopter face à Moscou et mus par des intérêts énergétiques divers, les Européens peinent à former un front commun.

L'augmentation des prix du gaz livré à l'Ukraine est devenue réalité début avril. Au total, la facture va bondir de 80 %, au risque de fragiliser davantage encore une économie au bord de la faillite, à moins de deux mois de l'élection présidentielle du 25 mai. L'Ukraine doit désormais payer ses importations 485 dollars les 1 000 mètres cubes, soit un des tarifs les plus élevés d'Europe.

**MARIE JÉGO ET PHILIPPE RICARD**  
► LIRE LA SUITE P. 2, UNE TRIBUNE  
D'ULRICH BECK SUR L'EUROPE P. 18,  
L'ENQUÊTE P. 20 ET LA CHRONIQUE  
DE SYLVIE KAUFFMANN P. 21.



Au Mémorial du génocide de Kigali, mars 2014.  
CARL DE NERSEN/MAGNUM PHOTOS  
FURIA/LE MONDE

## LE RWANDA, VINGT ANS APRÈS LE GÉNOCIDE

■ Kigali accuse de nouveau Paris et relance les tensions entre les deux pays LIRE P. 4 ET SUPPLÉMENT

## France-Rwanda : ouvrir les archives pour établir la vérité

Vingt ans après le déclenchement du génocide rwandais, qui, en cent jours, a fait 800 000 morts, Tutsi et Hutu modérés, la guerre des mémoires continue de faire rage. Alors qu'à Kigali on commémore une tragédie dont les blessures sont loin d'être cicatrisées, c'est sur la France et ses prétendues responsabilités que le président Paul Kagamé a choisi de focaliser l'attention. En accusant, une fois de plus, Paris d'avoir « participé à l'exécution » du génocide, l'homme fort de Kigali interrompt brutalement le patient processus de rapprochement mené

se la France, le pays occidental le plus enclin à fermer les yeux sur son mépris des droits de l'homme, au moment où Washington, le plus fidèle admirateur de ses réussites - stabilité, croissance économique... -, fronce sérieusement les sourcils.

Que le président rwandais ne soit pas le mieux placé pour poser la question du rôle de la France dans la tragédie de 1994 ne signifie nullement que cette interrogation soit illégitime. Au contraire : vingt ans après l'extermination des Tutsi, il est plus que temps, pour notre pays, de faire toute la lumière sur sa politique et l'action de ses soldats sur le terrain, pendant le dernier génocide du XX<sup>e</sup> siècle. En 1998, une mission d'information parlementaire n'avait retenu que des « erreurs d'appréciation » et des « dysfonctionnements institutionnels ».

Aucune preuve formelle n'existe de l'implication de soldats français dans les tueries. Mais des travaux d'historiens, des témoignages ont, depuis lors, multiplié les doutes, amplifié les questions et renforcé l'exigence d'un débat public. Alliée indéfectible du régime pro-Hutu qui allait commettre le génocide, la France de François Mitterrand, soucieux

de défendre son « pré carré » africain, l'a aidé jusqu'au bout à s'opposer militairement à l'offensive des Tutsi de Paul Kagamé. Jusqu'aux hallucinantes réunions, à l'ambassade de France, des extrémistes hutu organisant les massacres. Ce passé-là, qui décidément « ne passe pas », doit être interrogé ; de même que les ambiguïtés de l'opération « Turquoise », affichant une prétendue « neutralité » en plein génocide ; ou la protection dont ont bénéficié, pendant des années, d'anciens génocidaires sur le sol français.

De Vichy à la guerre d'Algérie, il a fallu des décennies pour que la France soit capable d'affronter les vérités dérangeantes et éclairer les pages sombres de son histoire. Vingt ans ont passé, et il est grand temps, même si M. Kagamé n'y aide guère, d'ouvrir les archives et de faire entrer ce génocide dans l'Histoire. Non pour l'oublier, mais pour passer des anathèmes à la complexité, des mémoires à vif aux méthodes historiques. Pour en tirer aussi toutes les leçons d'actualité sur l'impérieuse nécessité de transparence de la politique africaine de la France, du Mali à la Centrafrique. ■

## AUJOURD'HUI

### « Fuite des cerveaux » français ?

Plus on est diplômé, plus on s'expatrie. L'exil croissant d'une partie de la jeunesse française devient un sujet d'affrontement politique gauche-droite.

FRANCE - PAGE 10

### Claude Bartolone contre « l'Europe libérale »

Dans un entretien au Monde, le président de l'Assemblée nationale appelle le gouvernement à « sanctuariser un bloc de solidarité ».

FRANCE - PAGE 8

### L'Europe, cimetière des abeilles

L'Union européenne ne livre la première carte de la mortalité des abeilles. Selon l'étude rendue publique lundi 7 avril, le nord du continent est le plus frappé.

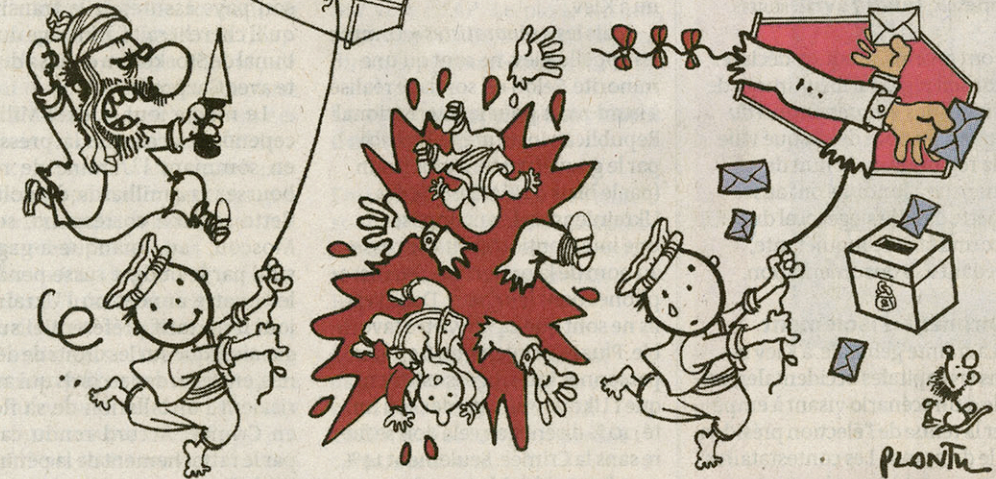
PLANÈTE - PAGE 6

## ÉDITORIAL

par Nicolas Sarkozy et prolongé par François Hollande, auquel il a lui-même participé. Le général Kagamé montre du doigt la France sans doute pour faire oublier les graves accusations dont il fait l'objet : déstabilisation et pillage de la République démocratique du Congo voisine, dérive autocratique marquée notamment par l'assassinat d'opposants en exil. Ironie de l'histoire, il met en cau-

## LE REGARD DE PLANTU

**ÉLECTIONS EN AFGHANISTAN**  
Les talibans avaient interdit les cerfs-volants...  
Un espoir de démocratie



## INTERNATIONAL

### En Inde, le grand tournant des législatives

Les Indiens élisent, à partir du 7 avril, leurs députés. 814 millions de personnes, dont 100 millions de nouveaux électeurs, sont appelés aux urnes. Le scrutin durera cinq semaines. Le Parti du Congrès, de la dynastie Nehru-Gandhi, souffre d'un large discrédit, après dix années de pouvoir. Le favori : le parti nationaliste hindou BJP, avec sa figure de proue, Narendra Modi.

LIRE PAGE 3

### Droite et extrême droite triomphent en Hongrie

Le Fidesz (droite) et ses alliés devraient conserver la majorité absolue au Parlement hongrois après les élections législatives du dimanche 6 avril. Mais l'extrême droite passe la barre des 20 %.

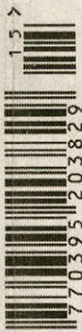
LIRE PAGE 6

What did you expect?\*

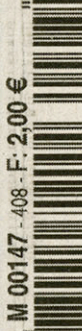
Penélope Cruz

Schweppes Agrum

POUR VOTRE SANTÉ, MANGÉZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR



UK price £ 1.80



M 00147 - 408 - F - 2,00 €



A Gisenyi, sur les bords du lac Kivu.  
CARL DE KEYZER/MAGNUM PHOTOS POUR « LE MONDE »

# Le Rwanda

## vingt ans après

Kigali  
Envoyé spécial

C'était il y a vingt ans. Un temps suffisant pour laver les collines du sang des victimes mais trop court pour effacer les plaies du plus fulgurant massacre de l'Histoire. En cent jours, entre le 7 avril et le 4 juillet 1994, 800 000 hommes, femmes, enfants ont été exterminés au Rwanda, selon les estimations des Nations unies. Pour un seul motif : ils étaient tutsi ou avaient tenté de s'opposer aux tueries.

Vingt ans après le génocide, le pays des Mille Collines est revenu à la vie avec des cicatrices parfois mal refermées. Les morts rôdent encore. Pour les rescapés, ce mois d'avril est une souffrance où les souvenirs des disparus remontent à la surface et où les commémorations, qui démarrent le 7 avril, s'imposent comme une nécessité. « C'est un temps de recul, de réflexion, un passage obligé dans le processus de deuil. Les commémorations nous permettent également de discuter des stratégies pour construire l'avenir, car nous avons choisi la vie », déclare Jean-Pierre Dusingizemungu, le président d'Ibuka, le collectif des associations de rescapés.

Le Rwanda est encore en phase de guérison. En deux décennies, il a accompli des progrès sidérants, tant sur le plan de la cohabitation que sur le plan économique, mais les survivants disent encore attendre que justice leur soit pleinement rendue et que des réparations leur soient versées. Le message s'adresse notamment à la France, où, pendant vingt ans, des dizaines d'individus suspectés d'avoir planifié le processus d'extermination ou d'y avoir participé ont bénéficié d'une totale impu-

Le 6 avril 1994, l'attentat contre l'avion du président Habyarimana marquait le début du génocide des Tutsi. Les plaies sont encore ouvertes, mais le pays se reconstruit et se rêve en Singapour africain

nité. Une première condamnation a été prononcée en mars à Paris. Une trentaine d'autres dossiers sont sur le bureau du pôle génocide du tribunal de grande instance de Paris. C'est un pas pour l'apaisement des relations franco-rwandaïses. Mais un pas jugé insuffisant à Kigali. Pour preuve, la veille des commémorations, le chef de l'Etat, Paul Kagamé, reprochait une nouvelle fois à la France son rôle « dans la préparation politique du génocide » et sa « participation à son exécution même », provoquant la colère de Paris.

Ces commémorations sont un moment important pour les rescapés ; elles le sont aussi pour le pouvoir en place. Si le mystère de l'attentat qui a servi de déclencheur aux tueries le 6 avril 1994 – quand l'avion du président de l'époque, Juvénal Habyarimana, a été abattu lors de sa descente sur la capitale – n'a toujours pas été élucidé, il est un fait que personne ne peut contester : c'est le Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé, et personne d'autre qui a mis un terme au génocide. C'est le socle de sa légitimité.

Dresser le bilan des « années Kagamé » est un exercice d'équilibriste. L'ancien guérillero a su utiliser la culpabilité de la communauté internationale, incapable de prévenir et d'arrêter le massacre des siens, pour sortir le Rwanda de l'abîme. Il a développé son pays à une vitesse étonnante, avec pour ambition d'en faire le « Singapour africain », banni de la vie publique les discours identitaires. Cette politique d'inclusion, comme à peu près toutes les autres, a été menée à marche forcée.

Par ailleurs, le retour à la sécurité s'est fait au prix de massacres de Hutu, comme à Kibeho en 1995, puis en République démocratique du Congo en 1996. Combien de réfugiés hutu ont été pour-

chassés et abattus par les soldats de Paul Kagamé ? Parmi eux, il y avait des assassins, mais aussi des innocents. Cela ne fait pas de ces massacres un « deuxième génocide », comme ont voulu le faire croire certains : pour preuve, l'immense majorité de ces populations est rentrée au Rwanda. Mais ces crimes-là attendent eux aussi d'être jugés.

Paul Kagamé fait peser une main de fer sur ses concitoyens, au nom de la sécurité et de la réconciliation. « Les soldats sont habitués à donner des ordres, ils ne sont pas habitués au débat », constate Frank Habineza, le président du Parti démocratique vert, une formation d'opposition ne menaçant guère le tout-puissant FPR, mais qui, depuis 2009, a subi violences et intimidations : son vice-président a été retrouvé décapité.

A l'extérieur, les dissidents du régime vivent sous la menace. L'ancien chef des renseignements extérieurs Patrick Karegeya a été retrouvé assassiné le 1<sup>er</sup> janvier à Johannesburg et l'ancien chef d'état-major Kayumba Nyamwasa a échappé par deux fois à la mort. Tous deux étaient d'anciens compagnons d'armes de Paul Kagamé, passés à l'opposition. Kigali a démenti toute implication, comme il l'avait fait après que les Nations unies l'eurent accusé de collusion avec les rebelles congolais du M23. Mais Paul Kagamé se retrouve plus isolé qu'auparavant sur la scène internationale.

Vingt ans après le génocide des Tutsi, les autorités rwandaïses font l'objet de critiques publiques, notamment de la part de l'allié américain. En vertu du respect dû aux morts, elles devraient être mises en sourdine lors des cérémonies, mais ces commémorations seront aussi un test diplomatique pour le pouvoir rwandais. ■

CYRIL BENSIMON



Chaque semaine à la prison de Butare (sud du pays), les hommes et les femmes incarcérés et suspectés d'avoir participé aux massacres sont autorisés à se rencontrer.



## Paul Kagamé, le guérillero devenu maître des Mille Collines

A 56 ans, le président rwandais a embrassé tous les drames du pays. Il incarne aujourd'hui le dynamisme d'un Etat en mutation accélérée

Johannesburg  
Correspondant régional

Parmi tous ses pairs, quel président peut s'offrir un plaisir de cette sorte ? Quand il circule à Kigali, « sa » capitale, il arrive que Paul Kagamé se passe d'escorte. Grâce à l'efficacité de ses services de sécurité, les rues de la ville sont sûres. C'est l'un des avantages de la société de contrôle qu'est le Rwanda. Un avantage que les visiteurs étrangers apprécient d'autant plus qu'ils ne sont pas exposés à ses rigueurs.

Depuis vingt ans, le Rwanda, c'est lui. Sa chose, le bloc de glaïce qu'il sculpte afin de faire, d'un petit pays dévasté, un modèle pour l'Afrique et le reste du monde. Certaines de ses réalisations suscitent l'admiration : gestion des fonds publics, bouillonnement d'initiatives contre la pauvreté, création d'infrastructures, mise sur pied d'un système d'assurance sociale. Le président Kagamé est une dynamo acharnée à faire tourner toujours plus vite les machines du Rwanda.

Les réformes, les impulsions données au sommet par le président ou ses proches se répercutent jusqu'aux plus petits niveaux de l'administration. Tout est mis en œuvre pour transformer un pays qui, à ce stade, n'exporte pas grand-chose : du café, du thé, des minerais dont la provenance géographique n'est pas toujours facile à établir, et une guerre clandestine dans le pays voisin, qui, justement, regorge de ressources minières : la République démocratique du Congo (RDC).

L'implication du Rwanda dans les rébellions congolaises a fini par indisposer les plus fidèles de ses alliés étrangers, Etats-Unis en tête, placés notamment devant des rapports des Nations unies établissant l'implication de Kigali auprès de la dernière d'entre elles, le M23. Rapports qu'à Kigali, on estime montés de toutes pièces. Paul Kagamé dénonce « l'hypocrisie » des

fluier sur sa politique. Encore ce déplaçait reste-t-il verbal.

Gare, en revanche, à ceux qui, au Rwanda même, se mettent en travers de son chemin. Le président rwandais entend la critique comme une menace, et a des sautes d'humeur qui laissent son entourage pantois.

« Je l'ai vu battre deux employés de la présidence qui avaient choisi des rideaux qui ne lui convenaient pas. A ce jour, ils sont encore en prison », raconte David Himbara, son ancien conseiller spécial chargé de la stratégie économique, aujourd'hui tombé en disgrâce. « Il me traitait tout le temps de chien ! Lorsque j'écrivais un rapport, il me demandait pourquoi je le prenais de haut à cause de mon PhD [doctorat en économie], alors qu'il n'a pas fait d'études. Il doit avoir des problèmes de confiance en soi... Lors de ma dernière réunion à la pré-

**Sa famille, tutsi, est proche de la cour du roi, maintenu dans une position honorifique par les Belges qui se sont appuyés sur l'élite tutsi**

sidence, j'ai eu le tort de demander d'où pouvait provenir le chiffre de la croissance, très élevé, qui nous mettait au niveau de la Chine. Kagamé a dit : "Faites sortir cet idiot !" Et c'était terminé. Pendant des mois, je suis allé à mon bureau, sans qu'on me fasse travailler, jusqu'à ma fuite. » David Himbara est parti en Afrique du Sud en 2009, puis au Canada, après l'assassinat, dans la nuit du 31 décembre 2013 à Johannesburg, de l'ancien responsable des renseignements extérieurs, Patrick Karegeya, un proche du président, de longue date tombé en disgrâce.

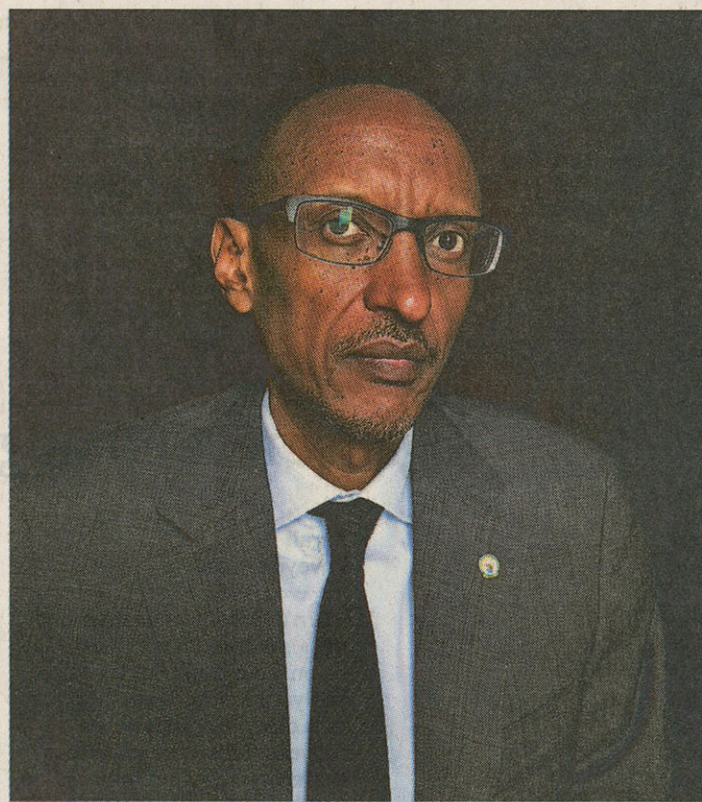
La violence est-elle une marque

particulière ? En l'espace d'une vie d'homme, Paul Kagamé, 56 ans, a embrassé tous les drames du Rwanda, ce pays si beau, si peuplé, si compliqué, y compris l'orage de sang du génocide de 1994.

A l'âge de 4 ans, en 1961, il doit quitter le pays, à la suite de la « révolution sociale » hutu, qui donne le signal des tout premiers massacres de Tutsi. Paul Kagamé est emmené en catastrophe vers l'Ouganda voisin pour échapper aux machettes. Sa famille, tutsi, est proche de la cour du roi (la reine est une cousine de sa mère), souverain maintenant dans une position honorifique par les Belges. La puissance coloniale s'est appuyée sur l'élite tutsi pour contrôler le pays, avant de jouer la carte des Hutu à l'approche de l'indépendance.

Voici venu le temps de la déposition. En Ouganda, il grandit en découvrant le goût amer de l'exil. Dans les souvenirs de sa jeunesse, racontés au journaliste américain Stephen Kinzer dans *A Thousand Hills: Rwanda's Rebirth and the Man Who Dreamed It* (« Mille Collines : la renaissance du Rwanda et l'homme qui l'a rêvée », John Wiley & Sons, 2008, non traduit), il insiste sur sa colère face aux humiliations subies par les réfugiés tutsi : « On vous rappelait toujours, d'une façon ou d'une autre, que vous n'étiez pas d'ici, que vous n'étiez pas supposés être ici. Il n'y avait pas d'endroit dont vous puissiez dire : c'est chez moi. »

Dans l'est de l'Ouganda, il fréquente la même école qu'un certain Yoweri Museveni, décidé à prendre les armes pour mettre fin aux dictatures dans son pays, l'Ouganda. Ce dernier part faire son éducation politique dans la Tanzanie socialiste du président Nyerere, compagnon de route ou bailleur de fonds de grands mouvements de libération africains, depuis le Congrès national africain (ANC) de Mandela (alors emprisonné) jusqu'au Front de libération du Mozambique (Frelimo) de Samora Machel (alors en guerre). A Dar es-Salaam, en com-



Paul Kagamé à Kigali, en 2012. DOMINIC NAHR/MAGNUM PHOTOS

lant de changer le monde et l'Afrique, Fred Rwigema, ils s'initient à la dialectique, puis partent apprendre la guérilla dans un maquis du Frelimo. Pendant ce temps, Paul Kagamé se découvre une passion pour le renseignement.

En 1981, Yoweri Museveni lance avec une trentaine de compagnons sa longue marche. Fred Rwigema et Paul Kagamé sont à ses côtés. Il faudra cinq ans à leur mouvement rebelle pour prendre Kampala, la capitale ougandaise, au terme d'un conflit abominablement meurtrier. Fred Rwigema devient chef d'état-major. Paul Kagamé poursuit sa carrière d'espion, accompagné des recrues ougandaises en formation à Cuba. Il finira par diriger les services de renseignement militaire ougandais. Déjà se prépare l'étape suivante : l'attaque du Rwanda. Il y a près de 10 000 combattants rwandais dans l'armée ougan-

tir à l'assaut de leur propre pays.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1990, le Front patriotique rwandais (FPR) passe à l'attaque. Fred Rwigema est tué, très vite, peut-être par des proches. Paul Kagamé est aux Etats-Unis, en stage. Yoweri Museveni lui fait revenir de toute urgence, lui confie la direction du mouvement.

Près de trente ans après son départ du Rwanda, le voici de retour au pays, en treillis. Les Tutsi étaient condamnés à l'exil, aux humiliations, à la mort ? Le FPR va y mettre fin, au prix d'une guerre civile dans laquelle la France prend une part discrète, parfois clandestine, au côté du gouvernement rwandais à dominante hutu. Pendant quatre ans, le sort des armes est incertain. Puis survient l'apocalypse de 1994 : l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, le génocide, la percée du FPR, sa victoire, la fuite de plus d'un million

Zaïre voisin (devenu la RDC).

Or la fin du génocide, ce n'est pas le début de la paix. D'abord, des massacres de Hutu se poursuivent au Rwanda, puis au Zaïre. Et de l'autre côté de la frontière, les « génocidaires » espèrent revenir à leur tour au pays pour y « terminer le travail », selon l'expression consacrée. Ils n'y parviendront pas. Mais l'action du FPR de Paul Kagamé, qui a réuni dans l'intervalle une coalition régionale, ne vise pas seulement les camps de réfugiés hutu au Zaïre, qui sont démantelés et une partie de leurs occupants massacrés. Les forces rwandaises et leurs alliés (notamment ougandais) se lancent à l'assaut du vaste Congo, quatre-vingts fois plus grand que son voisin. Ils chassent le maréchal Mobutu du pouvoir, installent Laurent-Désiré Kabila, qu'ils entendent contrôler, mais sont à leur tour chassés par leur marionnette, et réattaquent en 1998 le pays devenu la RDC. La guerre, à présent régionale, s'enlise.

Après un accord de paix, place au soutien clandestin aux rébellions (à chaque déclenchement de guerre au Congo, le Rwanda nie être impliqué). Le Rwanda, parallèlement, entend accélérer son développement. Paul Kagamé, transformé en PDG de « l'entreprise Rwanda », cherche son modèle. Il est soutenu par de grands patrons américains, et s'exaspère des rapports des organisations de défense des droits de l'homme. « Ces Rwandais ne vont pas se plaindre à qui que ce soit qu'ils ne sont pas libres. Ils ont bien dû être libres pour être capables de travailler ensemble et d'accomplir tant de choses », déclare-t-il à une conférence consacrée au développement économique de l'Afrique à Kigali, en 2012. C'est le sophisme rayonnant qui permet de justifier l'Etat policier et les assassinats politiques, dont personne, jamais, ne parvient à établir la responsabilité exacte.

Le Rwanda est calme, propre, ambitieux. Le maître de son destin a un nom : Paul Kagamé. ■



A Kigali, lors de la soirée des Salax Awards, qui récompensent de jeunes musiciens.

Dans la ville de Rilima, à 20 km au sud-est de Kigali, un stand propose de l'électricité pour recharger son téléphone portable.

## Document

Trois extraits d'émissions diffusées pendant les massacres de Tutsi par la Radio télévision des Mille Collines (RTML), média pro-hutu ayant attisé les feux du génocide.

« J'aimerais dire bonjour aux jeunes localisés près de l'abattoir de Kimisagara. J'aimerais vous dire que ce que vous m'avez donné à fumer, c'est fort. Très fort. Mais il paraît que ça vous donne courage. Alors, gardez bien [les barrières] pour que demain aucun cafard [inyenzi, désignant les tutsi] n'y passe ! Si vous en attrapez un, massacrez-le après avoir tiré sur vos joints ! »

« Redoublez de vigilance, car il y a des inyenzi qui sont habillés en civil et qui passent à travers la population sans être inquiétés. Chaque fois que vous tombez sur une présence suspecte, demandez les documents importants, les cartes d'identité pour vous rassurer. Car il se pourrait qu'il y ait des inyenzi qui se promènent par la population civile. »

« Je vous le dis depuis longtemps, le peuple est infesté de complices du FPR [Front patriotique rwandais, tutsi]. De cela, il existe des preuves irréfutables. On a découvert des complices et même des membres du FPR un peu partout dans le pays. Mais sont-ils simplement cachés au sein de la population ? N'y en a-t-il pas jusqu'au cœur de l'armée ? Cette question est grave. C'est à cause de ces complices glissés partout que les cafards pullulent dans notre pays. » ■

# Le Rwanda a fait le choix inédit d'une « justice communautaire »

Entretien Phil Clark, chercheur au Centre d'études africaines SOAS à Londres, a suivi durant neuf ans le processus des « gacaca »

Johannesburg  
Correspondant régional

Phil Clark est l'auteur de *The Gacaca Courts, Post-Genocide Justice and Reconciliation in Rwanda*, Cambridge University Press, 2010. Vous avez étudié le processus des « gacaca » du début à la fin. Ce ne sont pas des tribunaux, qu'est-ce que cette « justice sur le gazon » ?

Après neuf années (2003-2012) à suivre les gacaca dans treize communautés dans tout le Rwanda, je les définirais comme une forme de justice communautaire basée sur le dialogue. Ce système diffère des tribunaux car il accorde une forme de responsabilité bien supérieure aux gens de la base, et encourage le dialogue direct entre les victimes, les bourreaux et les autres membres des communautés. Les tribunaux classiques, eux, séparent ces différents groupes, avec les juges jouant le rôle de médiateurs. C'était un processus terriblement difficile, compte tenu de l'étendue de leurs traumatismes et du fait que les participants aux gacaca vivent à côté les uns des autres et se rencontrent chaque jour dans leurs champs ou au marché.

Les gacaca ont-ils servi de révélateurs à certains faits ?

Ce fut même l'un de leurs aspects les plus importants. Des suspects de génocide ont été découverts, alors qu'ils étaient passés jusqu'ici entre les mailles du filet. Quand les gacaca ont commencé, il y avait 125 000 suspects en prison. A la fin, 400 000 personnes ont été poursuivies. Cela montre combien de suspects ont été identifiés dans le processus. Parallèlement, de 20 à 25% de ces suspects ont été innocentés grâce aux gacaca. Des amis et des voisins des suspects ont réuni des éléments de preuve pour les défendre, parvenant à démontrer leur innocence. Cela les a lavés de la terrible accusation de faire partie des coupables. Ils peuvent à présent vivre librement dans leur communauté. Le fait que les crimes du FPR (rébellion dirigée par Paul Kagamé, puis parti au pouvoir après 1994) n'aient pas leur place dans les gacaca, cela n'est-il pas une de leurs limites ?

L'une des plaies à vif du Rwanda, c'est l'incapacité de toutes les formes de juridiction – internationales, nationales et traditionnelles – à traiter convenable-

ment le coup de Hutu estiment que la justice a été partielle, et cela entraîne du reste des tensions au niveau des communautés. Nous ne devrions pas établir d'équivalence entre les crimes du génocide et les crimes du FPR. Il y a une division éthique vitale entre l'accomplissement du génocide et des crimes commis dans le cadre de vengeances, après ce génocide. Il n'en demeure pas moins que le fait qu'une poignée seulement de suspects FPR ait été inquiétée pose un problème.

Cela dit, l'un des développements remarquables des gacaca est que certaines communautés éloignées de Kigali, à la fin des audiences, ont commencé à parler ouvertement des crimes du FPR. Même si ces crimes ne pouvaient faire l'objet de poursuites, elles en ont longuement parlé dans cet espace public. Ces communautés ont passé sept ou huit ans

à jauger ce qu'il était possible de discuter, et elles ont estimé qu'il n'était pas dangereux – en raison des limites de la surveillance des autorités – de débattre de ces questions. Ni le pouvoir, ni les observateurs ne s'attendaient à cette dynamique propre aux gacaca.

Des groupes de défense des droits de l'homme disent que le processus judiciaire était politisé, manipulé...

Ces formes de manipulation constituent un aspect minoritaire du processus. Les critiques ont exagéré, en général, pour mettre l'accent sur d'autres problèmes du système politique rwandais. Et pour reprocher au Rwanda d'avoir adopté un système judiciaire aussi peu conventionnel. La plupart parent les gacaca à une forme de lynchage destiné à entraîner d'autres violences. Bien sûr, certains groupes se sont mis d'accord pour

travestir les faits et fausser les jugements. Ces falsifications ont été le fait autant de rescapés que de génocidaires. Mais ces cas ont été rares, une forme de justice solide a été délivrée.

Est-ce que les gacaca ont permis de casser l'idée d'une responsabilité collective des Hutu dans le génocide ?

Absolument, dans la mesure où le fonctionnement de ces juridictions est fait sur la base de cas individuels, décidant au cas par cas qui a une responsabilité dans le génocide. La logique était de découvrir qui, exactement, avait commis des crimes contre des victimes particulières, de retrouver des témoins oculaires, et aussi les corps des victimes. Cette forme de justice était extrêmement personnalisée.

Après les gacaca, le débat national s'est déplacé vers la question de la dimension collective de la culpabilité vis-à-vis du géno-

cide. Ce qui est pratiquement en contradiction avec l'enseignement des gacaca. Il y a des dimensions collectives quand on aborde la question de la violence de masse. Pourquoi, par exemple, certaines formes de déshumanisation n'ont-elles pas rencontré plus de résistance alors que la violence montait en intensité ? Ces questions doivent être abordées, mais sans dire que tous les Hutu ou tous les Tutsi sont coupables de crimes en général. En fait, l'un des aspects mis en valeur par les gacaca est le nombre très important d'individus qui ont résisté au génocide en cachant des Tutsi dans leur maison ou en dissuadant leurs voisins de participer aux assassinats. Ces sauveurs, et d'autres qui n'ont pas pris part aux tueries, sont aujourd'hui connus par leur communauté, grâce aux gacaca. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
JEAN-PHILIPPE RÉMY

## Un tribunal international qui réplique une justice de vainqueurs

La Haye  
Correspondance

« Etes-vous hutu ou tutsi ? » Pendant vingt ans, cette question, telle une rengaine, fut posée à des milliers de témoins appelés à la barre du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Du 7 avril au 4 juillet 1994, sur les barrières érigées dans le pays par les extrémistes hutu, la réponse pouvait valoir sentence de mort. Mais, dans les prétoires de cette juridiction créée par l'ONU et installée à Arusha, ville touristique de Tanzanie, elle permettait au procureur de démontrer qu'un génocide avait bien eu lieu au Rwanda.

Vingt ans après, le génocide des Tutsi a été juridiquement établi. Lorsqu'il fermera ses portes en décembre 2014, le tribunal aura jugé 75 responsables, dont des représentants de l'armée, des militaires, du gouvernement, des administrations, de l'Eglise et des médias, tous accusés d'avoir détourné les institutions au service d'une machine à exterminer les Tutsi, ainsi que tous ceux qui s'op-

portent à son projet génocidaire.

En mai 1998, l'ancien premier ministre Jean Kambanda plaide coupable de génocide devant ce tribunal. Au cours de soixante heures d'interrogatoire, il acceptait de décrire les rouages de massacres qui ont fait 800 000 morts en trois mois. Regard glacial derrière des lunettes rectangulaires, l'ex-banquier et ministre croyait se sauver, mais fut condamné à la perpétuité. Au cours de ses audiences, il n'avait pas exprimé un seul remord, ni demandé le pardon des victimes.

Impunité pour le FPR

La justice était donc passée, mais la réconciliation devait attendre. Après avoir échoué à prévenir et arrêter le génocide, le Conseil de sécurité de l'ONU espérait réconcilier victimes et bourreaux, en créant ce tribunal en novembre 1994, alors que le Rwanda n'en finissait pas de compter ses morts. Mais seul le représentant tchèque, Karel Kovanda, mettait un bémol réaliste à cette ambition. « La justice s'occupe des criminels, qu'ils

fourvoyés, disait-il. Mais la réconciliation est bien plus difficile, et elle est impossible tant que des criminels n'auront pas manifesté de repentir. Alors, seulement, ils pourront supplier leurs victimes de leur pardonner. Alors, seulement, la réconciliation sera possible. »

Pour Human Rights Watch, l'espoir d'une réconciliation s'est éloigné avec l'impunité dont ont joui les membres du Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé. En 1994, les rebelles du FPR s'emparaient du pouvoir après avoir mis fin au génocide, commettant, dans leur conquête, de nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Pour l'ONG, « l'impunité qui protège la plupart des membres du FPR de poursuites pour ces crimes n'a pas seulement donné le sentiment que le FPR était au-dessus des lois, mais pourrait avoir entravé les progrès vers la réconciliation au lendemain du génocide ».

Dès la création du tribunal, Kigali s'est opposé à toute poursuite contre des membres du FPR et a atteint son but. Pas un seul officier

devant le TPIR. Pas un seul, non plus, devant les tribunaux européens et canadiens. Car, pour compléter les procès du TPIR, plusieurs Etats ont jugé des responsables du génocide exilés sur leur sol, refusant de les extraditer au Rwanda, où la justice est soupçonnée d'être partielle.

Traqués par des associations de victimes, de nombreux Rwandais ont ainsi été jugés en Suisse, en Belgique, en Norvège, en Allemagne, au Canada, aux Pays-Bas et, tout dernièrement, en France. Des procès menés au titre de la compétence universelle, qui autorise les Etats à juger des responsables de crimes contre l'humanité commis à des milliers de kilomètres.

Soupçonné de complicité avec l'ancien régime, Paris a longtemps été accusé d'offrir un exil confortable aux génocidaires en fuite. Jusqu'au procès de Pascal Simbikangwa devant la cour d'assises de Paris. L'ancien cadre des services de renseignements a été condamné le 14 mars à vingt-cinq ans de prison pour génocide. Il a fait appel. ■



## Une histoire écrite à vif et ternie par les controverses

Le génocide rwandais est aussi une histoire française, en raison de l'engagement de Paris au côté de l'ancien régime hutu extrémiste, mais également des passions que déchaîne cette tragédie dans l'Hexagone

**J**e pense qu'un écart de compréhension séparera désormais ceux qui se sont allongés dans des marais, et ceux qui ne l'ont jamais fait ; entre vous et moi par exemple », dit Francine Niyitegeka, une rescapée des collines de Nyamata, au journaliste Jean Hatzfeld (*Dans le nu de la vie*, Seuil, 2000). Cet « écart de compréhension » apparaît d'autant plus profond que la lecture des événements a été embrouillée, parasitée, contradictoire.

La réalité du génocide des Tutsi du Rwanda, perpétré à une vitesse fulgurante, a mis du temps à être pleinement reconnue. Controverses et polémiques ont contribué à obscurcir un peu plus la vision du drame.

### Plus qu'une guerre, un génocide

L'Organisation des Nations unies (ONU) met des semaines avant d'oser, fin mai 1994, utiliser le mot de génocide. Pourtant, peu de temps après l'attentat du 6 avril, qui fit exploser en plein vol l'avion du chef de l'Etat rwandais, Juvénal Habyarimana, les premiers reportages paraissent qui décrivent sans ambiguïté les violences qui ont, dès le 7 avril, embrasé Kigali. « De larges flaques de sang séchent au soleil sur le parvis de l'église catholique de Gikondo... » : l'envoyé spécial du Monde, Jean Hélène, raconte, le 12 avril, comment une centaine de personnes, « des Tutsi en majorité », ont été attaquées, trois jours auparavant, « à la sortie de la messe », par une foule de miliciens hutu.

« Le carnage a duré deux heures. On craint que les derniers Tutsi de la capitale soient massacrés, avant que les troupes du FPR [Front patriotique rwandais, mené par Paul Kagamé] ne l'aient atteinte », indique le journaliste.

« La chasse aux Tutsi et aux membres de l'opposition a commencé dès l'annonce de la mort de l'ex-président Juvénal Habyarimana (...), rapporte l'envoyé spécial du quotidien *Libération*, Jean-Philippe Ceppi. Munis de listes, les hommes de la garde présidentielle ont été les premiers à lancer la traque sanglante, rapidement rejoints par les Interahamwe [milices extrémistes hutu]. Les Tutsi, dénoncés par les voisins

familles entières. » Dans son article, « Kigali livré à la fureur des tueurs hutu », il est le premier à employer le mot « génocide ».

Dans ce même journal, l'historien Jean-Pierre Chrétien accuse, le 26 avril, « les courants extrémistes hutu », d'être les tristes héritiers d'un « nazisme tropical ». Ce qui se passe au Rwanda et au Burundi voisin, depuis trente ans, insiste-t-il, au risque de la confusion, « ce ne sont pas d'archaïques affrontements ethniques », mais de très modernes génocides ! ». Celui, très singulier, qui va ravager le Rwanda ne fait pourtant que commencer.

« A mon avis, 100 000, c'est exagéré. 100 000 morts, je n'y crois pas », s'exclame, le 28 avril, lors d'une conférence de presse, le ministre rwandais des affaires étrangères (membre du gouvernement « intérimaire » formé après la mort du président Habyarimana), en visite officielle à Paris. Ce chiffre de 100 000 tués a été avancé, deux jours plus tôt, par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

A cette date, la France et la Belgique ont évacué leurs ressortissants (opération « Amaryllis »). La famille et les fidèles du président Habyarimana sont emmenés, à bord d'avions français, jusqu'à Paris. Le 12 mai, le haut-commissaire des Nations unies au Rwanda, en tournée à Kigali, qualifie les événements de « génocide ». Celui-ci se poursuit, quasiment à huis clos.

### Les ambiguïtés de « Turquoise »

Il sera stoppé, en juillet, du fait de la victoire militaire du FPR. Plus de deux millions de Hutu quittent le pays, la plupart vers le Zaïre, avec les militaires et les miliciens. Selon les estimations de l'ONU, le génocide des Tutsi aura fait 800 000 morts. Fin 1994, dans *Rwanda, histoire d'un génocide* (Fayard), l'un des premiers livres consacrés à la tragédie rwandaise, la journaliste belge Colette Braeckman, plutôt favorable au nouveau pouvoir, estime à « un million de Tutsi, de Hutu du Sud, d'opposants et d'intellectuels » le nombre des victimes.

« L'opprobre que mérite la France pour son aide au régime coupable du carnage est une chose (...). Mais l'urgence est aujourd'hui ailleurs. Il faut arrêter cette machine

difficile », plaide, le 30 juin, dans les colonnes du *Monde*, l'ancien président de Médecins sans frontières (MSF) Rony Brauman.

En fait d'opprobre, c'est à une avalanche de critiques que la France – celle de François Mitterrand et de son premier ministre Edouard Balladur – doit faire face. L'appui de Paris à Kigali s'est renforcé, dès l'automne 1990, quand les rebelles du FPR ont lancé leurs premières offensives. Or voilà que cette même France obtient, le 22 juin, l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU pour une « intervention militaire humanitaire » de deux mois, afin d'apporter, selon le mot du ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, « protection aux populations menacées ». Avant même d'être lancée, l'opération « Turquoise » suscite un tollé.

« Dénoncée par une vingtaine d'ONG », l'initiative française « se heurte à maints écueils », relève Vincent Hugué, dans *L'Express* (23 juin). Les rebelles du FPR, « maîtres des deux tiers du pays », s'y opposent, souligne le journaliste. L'opération « Turquoise » – « au pire, un écran de fumée ; au mieux, un tardif acte de contrition » – rappelle « fâcheusement » des temps pas si lointains, en 1990 et 1993, « lorsque des « conseillers » bien de chez nous, patrons de facto de l'armée régulière, entravèrent la percée des rebelles venus d'Ouganda, sauvant du naufrage le régime ».

Accueillie par les vivats de la population hutu, l'opération « Turquoise » est lourde d'ambiguïtés. Dans *Le Figaro*, Patrick de Saint-Exupéry, qui accompagne un groupe de militaires français dans la région de Biseseo (ouest du Rwanda), raconte, le 29 juin, la rencontre, inattendue, avec des rescapés tutsi – et leur terreur, quand ces derniers comprennent que les soldats de « Turquoise » vont faire demi-tour, sans eux. « Avant que l'on puisse intervenir à Biseseo, au moins 2 000 autres réfugiés seront assassinés », prédit un lieutenant-colonel.

Le doute est ainsi mis – et il le restera jusqu'à aujourd'hui. Quand les quelque 1500 soldats français se retirent, le 21 août, le bilan est plus que mitigé : « Nul ne contestera qu'à ce jour l'intervention française a eu le mérite de sauver des milliers de vies », écrit Marie-Pierre Subtil

« sait » aussi, ajoute-t-elle, que, dans les camps de réfugiés hutu au Zaïre, le choléra n'est pas seul à faire rage : ces « fameux camps sont sous le contrôle des anciennes forces armées gouvernementales » et « c'est là que se prépare la revanche ».

Trois petits tours et puis (les soldats français) s'en vont ? Pas du tout, répond M. Juppé. La France est « prête à apporter sa contribution » aux instances internationales, afin que les « responsables des massacres » soient « écartés, jugés, punis », promet-il, dans les colonnes du *Monde* (2 juillet). En réalité, loin d'être inquiétées, les « têtes pensantes du génocide anti-Tutsi, dont le ministère français de la défense détient la liste », assure encore Marie-Pierre Subtil, sont installées « dans des villas, au Zaïre – d'où elles continuent de propager la haine ».

### Controverse et écran de fumée

Le 10 mars 2004, dix ans après le génocide, *Le Monde* révèle en « une » les conclusions de l'enquête du juge Jean-Louis Bruguière sur le crash de l'avion du président Habyarimana : Paul Kagamé, devenu chef de l'Etat rwandais, est « désigné comme le principal décisionnaire » de l'attentat – « qui fit basculer le Rwanda dans le génocide ». Selon le rapport d'instruction, un officier du FPR a confirmé l'hypothèse « a priori monstrueuse », écrit Stephen Smith, que le mouvement rebelle « né dans la diaspora tutsi, ait pu sacrifier, pour sa prise de pouvoir, les « Tutsi de l'intérieur » ».

L'émoi provoqué par ces révélations s'aggrave le 13 mars : « L'ONU a retrouvé la boîte noire sortie du Rwanda en 1994 », assure *Le Monde*, et ce, comble du ridicule, après l'avoir oubliée « dans un placard » de ses bureaux new-yorkais.

Il faut attendre le 9 juin pour que *Le Monde* reconnaisse que la boîte noire en question n'était « pas celle du jet de l'ex-président Habyarimana ». Déjà brandie par le capitaine Barril à la télévision, en juin 1994 (il s'agissait, en réalité, d'une balise), la fameuse « boîte noire » rejoint, dix ans plus tard, la poubelle aux rumeurs, dont elle n'aurait jamais dû sortir.

Le rapport du juge Bruguière en revan-

pas sur la France, mais sur le FPR, que le doute est mis. Il est vrai que le régime de Paul Kagamé n'est pas un exemple de démocratie, ni de respect des droits humains.

Le massacre, en avril 1995, de quelque 2 000 réfugiés hutu du camp de Kibeho, au sud du Rwanda, par l'armée, puis les crimes et le pillage systématique perpétrés en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) de 1996 à nos jours – directement ou par groupes armés interposés – jettent le discrédit sur l'homme fort de Kigali. S'y ajoute la répression à l'encontre de la presse, de l'opposition, ou de toute voix critique, régulièrement dénoncée par les associations de défense des droits humains.

En attendant que de libres débats puissent, un jour, s'ouvrir, à Kigali, c'est à Paris que l'on s'affronte. Un an après la publication de *L'Inavouable, la France au Rwanda* (Les Arènes, 2004), l'ancien reporter du *Figaro* Patrick de Saint-Exupéry (dont les articles, publiés en janvier 1998, ont contribué à la création de la mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda, menée par le socialiste Paul Quilès), paraît un second brûlot aux thèses diamétralement opposées. Dans *Noires Fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994* (Mille et une nuits), le journaliste Pierre Péan, s'appuyant sur les conclusions du juge Bruguière, entend s'attaquer, dit-il, au « récit simpliste » du génocide.

### La France coupée en deux

Dans ce « pamphlet anti-Tutsi », comme Jean-Philippe Rémy (*Le Monde* du 3 décembre 2005) qualifie l'ouvrage de Pierre Péan, « on cherchera en vain des informations de base sur le cœur du génocide et, par exemple, sur l'enchaînement des décisions ayant mené l'armée et les responsables politiques hutu extrémistes à l'extermination des Tutsi et des Hutu modérés ». En faisant porter « la responsabilité des massacres » au seul Paul Kagamé, le livre de Pierre Péan « n'a pour objet que d'établir que la France et François Mitterrand ne se sont pas fourvoyés au Rwanda ».

Pour ce faire, Pierre Péan n'hésite pas

Le campus de l'Université libre de Kigali.

Le lac Kivu à Gisenyi, près de la frontière avec la République démocratique du Congo.



## « Le meurtre, dans une proximité aussi intime, c'est inouï »

Questions à... Hélène Dumas, chercheuse à l'EHESS

rope coloniale, faisant des Tutsi une « race », qui « compte parmi les plus menacées sous le soleil »...

Symboles des débats féroces qui agitent le monde médiatique et universitaire, les ouvrages de Péan et de Saint-Exupéry confirment que la France est coupée en deux : d'un côté, il y aurait les pro-FPR (prétendument vendus à Paul Kagamé et faisant un procès inique à la France) et, de l'autre, les anti-FPR (accusés sommairement de racisme et/ou de négationnisme).

### Un pôle génocide au TGI de Paris

Le 23 novembre 2006, ces derniers applaudissent : le juge Bruguière lance une dizaine de mandats d'arrêt internationaux contre des officiers et dirigeants du FPR. La réaction de Kigali est immédiate : le 24 novembre, la République rwandaise annonce la rupture des relations diplomatiques avec la France. Elles ne seront rétablies qu'en 2009, ce revirement s'illustrant, en 2010, par le voyage du président Nicolas Sarkozy à Kigali, et celui, en 2011, de Paul Kagamé à Paris.

Déjà, en 2007, le juge Trévidic avait repris l'instruction, ordonnant des expertises sur place. Sans disculper M. Kagamé, elles ne font plus de lui le seul suspect du tir fatal. C'est une nouvelle étape : désormais, il apparaît de plus en plus clairement que l'attentat contre l'avion, déclencheur du génocide, n'en est pas la cause profonde.

Parallèlement, la création d'un pôle génocide au tribunal de grande instance de Paris a accéléré les nombreuses procédures restées en suspens contre des génocidaires présumés, en exil en France. En mars 2014, Pascal Simbikangwa, ancien capitaine de la garde présidentielle rwandaise, a été reconnu coupable de génocide et condamné à vingt-cinq ans de prison par la cour d'assises de Paris. Une première en France.

« La mémoire d'un génocide est une mémoire paradoxale : plus le temps passe, moins on l'oublie », relève l'écrivain et journaliste sénégalais Boubacar Boris Diop, dans son superbe *Murambi, le livre des ossements* (Zulma, 2011, réédité en 2014). ■

Fruit d'un long travail de terrain, *Le Génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda* (Seuil, 384 pages, 23€), est l'un des rares ouvrages de « micro-histoire » sur la tragédie de 1994. Son auteur, Hélène Dumas, 32 ans, docteur en histoire à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), a écouté et observé, pendant deux ans, les habitants de la petite commune de Shyorongi, au nord de Kigali.

**En choisissant de travailler sur des sources orales – les témoignages des rescapés et des tueurs, recueillis au Rwanda, lors des séances publiques de gacaca (tribunaux coutumiers), puis à l'occasion d'entretiens privés – vous mettez en lumière les mécanismes collectifs, jusque-là peu étudiés, d'un « génocide de proximité ».**

**Pourquoi ce choix ?**

« C'est lors des audiences gacaca, organisées sur les lieux des tueries, que se fabriquent les récits du génocide. Tous les acteurs sont là, quasiment côte à côte : les accusés, les survivants, les juges – lesquels ont souvent été les témoins directs des massacres. La proximité physique, topographique, souvent difficile à supporter, fait que chacun va « rejouer » le passé devant les autres. On mesure, dans les interactions entre les protagonistes, l'authenticité de l'un, la rouerie de l'autre, le déni, la colère... Cette parole brute, où la gestuelle compte autant que les mots, forme la matière première de mon travail. On est très loin d'un discours officiel, globalisant ou idéologique. Il n'y a aucun contrôle de Kigali ou du régime sur ce qui se dit dans ces procès. En ce qui concerne Shyorongi, durant les deux années qu'ont duré les audiences, le représentant local de l'administration a du être présent deux fois, trois maximum... »

L'intérêt pour le travail de terrain – travail d'écoute et d'observation, qui passe par le recours à des traducteurs et l'apprentissage du kinyarwanda – ne m'est pas personnel. Il est la marque



cheurs. Au moment du génocide, j'étais âgée de 12 ans. A l'image de mes confrères – les historiens Rémi Korman, Ornella Rovetta, Pierre Benetti et l'anthropologue Violaine Baraduc –, nous avons découvert le Rwanda avec et par le génocide. Et ce, contrairement à nos prédécesseurs, historiens africanistes, spécialistes de l'Afrique des Grands Lacs, qui, à de rares exceptions près, ont été pris de court par la tragédie de 1994. La plupart d'entre eux ont été happés par les controverses politiques, qui font écran au travail académique, à l'enquête de terrain, et donc à la connaissance du génocide.

**Votre ouvrage montre à quel point tueurs et victimes étaient proches. Mais ce trait n'est pas propre au Rwanda : dans l'ex-Yougoslavie par exemple, les liens de voisinage étaient également forts et anciens.**

Sans doute. A ceci près qu'au Rwanda, les gens parlent la même langue, vivent sur la même colline, ont été éduqués dans la même religion chrétienne et que les mariages « mixtes », entre Hutu et Tutsi, n'ont rien d'exceptionnel. On a massacré dans les églises, l'assassin tuant son coparaisien, aux côtés duquel il priait une semaine avant. Des instituteurs ont tué leurs élèves, des parents leurs

proximité aussi intime, c'est inouï.

Le retournement de ces liens a été d'autant plus violent et féroce. Les tueries ont donné lieu à un déploiement sidérant de cruauté, vocabulaire et armes de chasse à la clé. Le voisin est devenu l'ennemi : un animal, un gibier à abattre, à dépecer, voire une chose. L'effroyable fulgurance des massacres ne tient pas seulement à l'importance des effectifs engagés, mais aussi aux moyens mobilisés dans leur exécution. Par exemple, la parfaite connaissance des lieux, du tissu social, etc. Contrairement aux clichés d'une foule de tueurs désordonnés ou contrainte, l'observation des modalités concrètes du génocide révèle l'autonomie meurtrière des exécutants, avec il est vrai l'effet d'entraînement de petits notables locaux.

**Qu'est-ce qui a déclenché cette furie génocidaire entre voisins ?**

On ne peut pas comprendre comment les Tutsi sont devenus les cibles, si l'on ne saisit pas le travail de préparation fait en amont, dès 1990, au lendemain des premières offensives du Front patriotique rwandais (FPR). A partir de cette date, les imaginaires de guerre défensive – protéger la « nation hutu », majoritaire, menacée d'invasion par les « féodaux monarchistes », c'est-à-dire les guérilleros du FPR – ont fait des Tutsi des boucs émissaires.

Un programme d'autodéfense « civile », avec distributions d'armes dans les communes, a été lancé par le président Habyarimana dès décembre 1990. La propagande antitutsi, qui s'est déployée à travers les médias (la revue *Kangura*, la Radio-Télévision Mille Collines) mais aussi par le jeu des rumeurs – venant de la ville ou colportée par des notables –, a fait le reste.

La guerre et le massacre étaient dans les têtes, bien avant le 7 avril. Des zones d'ombre subsistent néanmoins, qui exigent un effort spécifique de la part des sciences sociales. Notamment sur les massacres intrareligieux, les églises ayant été le deuxième lieu de l'exécution du génocide, après les collines. ■

### Témoignage

En 1994, Jean-Hervé Bradol était responsable des programmes de Médecins sans frontières dans la région des Grands Lacs. Arrivé à Kigali le 13 avril pour coordonner l'ouverture d'une mission chirurgicale, il a été un témoin du génocide.

« Le centre hospitalier de Kigali était devenu comme un abattoir. Des piles de corps s'entassaient à la morgue. Les miliciens venaient la nuit, parfois la journée, chercher les survivants tutsi pour les exécuter. Avec le coordinateur médical du Comité international de la Croix-Rouge, on a décidé qu'il était impossible de travailler et on a ouvert un hôpital de campagne. C'était le seul endroit où les miliciens ne pouvaient pas faire ce qu'ils voulaient. Ils pourchassaient les gens jusqu'à nos portes.

J'étais le médecin chargé de faire le tri en ville des blessés à ramener à l'hôpital. On partait tôt le matin, quand la plupart des miliciens dormaient. Il fallait négocier notre passage aux barrages installés dans toute la ville. Ils disaient vouloir « tous les tuer » et nous menaçaient aussi. Ils arrêtaient les ambulances pour sortir les blessés et les exécuter sur le bord de la route. On ne ramenait à l'hôpital que les blessés dont le pronostic vital était engagé. Seulement les femmes et les enfants. Ceux qu'on laissait derrière n'étaient pas plus en sécurité.

Un jour, un vieux monsieur blessé au thorax, dont je faisais le pansement, m'a demandé à quoi bon le soigner, puisqu'ils viendraient la nuit pour le tuer. Au début, par inconscience, on laissait partir les malades guéris. On a vite compris qu'on devait les garder pour ne pas qu'ils se fassent tuer. Notre personnel rwandais était aussi ciblé. Plus de deux cents sont morts. Les miliciens demandaient aux collègues hutu de dénoncer voire de massacrer leurs collègues tutsi. Pendant les temps morts, on quadrillait l'hôpital pour s'assurer que rien ne se passait.

Il m'a fallu plusieurs jours pour me convaincre qu'il s'agissait d'un plan systématique et organisé d'extermination. J'ai vu qu'ils tuaient tout le monde, jusqu'aux femmes enceintes et aux enfants. J'ai vu les miliciens fouiller une à une les maisons pour tuer les gens.

Dès le 13 avril, notre collègue chargée des réfugiés à Goma, en République démocratique du Congo, a parlé de génocide. Moi, j'avais un obstacle cognitif à reconnaître qu'ils faisaient ce que les nazis ont fait aux juifs en Europe. Formuler cela, c'était trop pour mon petit cerveau et ma petite personne. Mais, quand les massacres se sont généralisés à Butare après le 22 avril, on a compris. ■

Réécoutez et podcastez sur [Franceculture.fr](http://Franceculture.fr) les documentaires exclusifs consacrés au Rwanda : « Les Pieds sur terre », le magazine de la rédaction, ainsi que les émissions « La Grande Table » et « Hors-Champs » avec Jean Hatzfeld, Benjamin Rutabana et Hélène Dumas. Retrouvez également sur le site des « Matins de France Culture », l'émission diffusée le 4 avril en direct de Kigali, avec Cyril Bensimon, envoyé spécial du Monde. En par-